

MODE D'EMPLOI

COMMENT PAYER SON FORFAIT
POST-STATIONNEMENT ?

QU'EST CE QUE LE FORFAIT POST STATIONNEMENT ?

Le Forfait Post Stationnement (FPS) remplace l'ancienne amende de 17€
Comment ça marche ?

À Saint-Raphaël, le Forfait Post-Stationnement s'élève à 23 € sur toutes les zones, un avis est déposé sur votre pare brise, vous pourrez le régler à l'horodateur et sur l'application pendant **4 jours**:

➤ Si vous n'avez pas réglé votre stationnement, votre Forfait Post-Stationnement est de 23 €.

➤ Si vous avez réglé mais que vous avez dépassé l'heure de fin de stationnement, le montant de votre Forfait Post-Stationnement sera minoré de la somme déjà payée (exemple: vous avez payé 3€, **votre FPS sera de 23€ - 3 € = 20 €**)

VOUS POUVEZ PAYER VOTRE FORFAIT POST-STATIONNEMENT PENDANT 4 JOURS

Sur un horodateur



ou

Sur le site www.flowbird.fr



Chrome



Firefox



Internet Explorer

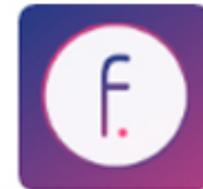


Safari

Sur l'application mobile Flowbird



flowbird.



PAYER SON FORFAIT POST-STATIONNEMENT À L'HORODATEUR



P PAYER MON
STATIONNEMENT **1**
Appuyer sur

FPS PAIEMENT DU FORFAIT
POST STATIONNEMENT **2**

i INFORMATIONS
LEGALES **3**

TARIFS
Tarif : 0,30 € par tranche de 20 min

Min	20min	=	0,30 €
	40min	=	0,60 €
	1h00	=	0,90 €
	1h20	=	1,20 €
	↓		↓
	7h40	=	6,90 €
Max	8h00	=	23,00 €

Payant tous les jours
de 9h à 12h et de 14h à 19h
Gratuit dimanches et jours fériés

Forfait Post-Stationnement : 23€
 Paiement sur horodateur possible 4 jours
 Le forfait est dû en cas d'absence
 ou d'insuffisance de paiement

 English ►  Deutsch ►  Italiano



Choix 2 : payer son
forfait post-
stationnement

PAIEMENT DU FORFAIT POST STATIONNEMENT SUR L'HORODATEUR

Panopols

P PAYER MON STATIONNEMENT **1**
Appuyer sur

FPS PAIEMENT DU FORFAIT POST STATIONNEMENT **2**

i INFORMATIONS LEGALES **3**

English  Ne rend pas la monnaie

TARIF VISITEUR

20mn gratuites par jour

Mini	1h00	=	2€
	2h00	=	5€
	2h15	=	15€
Maxi	2h30	=	25€

*Payant de 9h à 20h.
Gratuit samedi, dimanche
et jours fériés*

Montant FPS = 25€

15/05/2015 16h53

Saisir votre numéro de FPS

Puis valider 

 Corriger  Annuler

15/05/2015 16h53

Saisir votre plaque d'immatriculation

Puis valider 

 Corriger  Annuler

AB123CD FPS n° 1234567890 15/05/2015 16h53

Montant du Forfait de Post Stationnement **25,00 €**

Minoration pour paiement rapide **- 10,00 €**

Redevance déjà réglée à déduire **- 0,00 €**

A payer : 15,00 €

 Payer ce FPS  Annuler

Défaut de paiement constaté le 15/05/2015 11h00

Minoration applicable jusqu'à 15/05/2015 20h00

Un nouveau FPS peut être émis à partir du 29/05/2015 20h00

15/05/2015 16h53

Présentez un moyen de paiement

Votre plaque : AB123CD
 n° de FPS : 1234567890
 Montant : **15,00 €**



 Annuler

03/04/14 18:24

Impression en cours



PAIEMENT DU FORFAIT POST-STATIONNEMENT PAR INTERNET OU MOBILE : FLOWBIRD PENDANT 4 JOURS

Sur le site
www.flowbird.fr

Sur l'application
mobile Flowbird



Chrome



Firefox



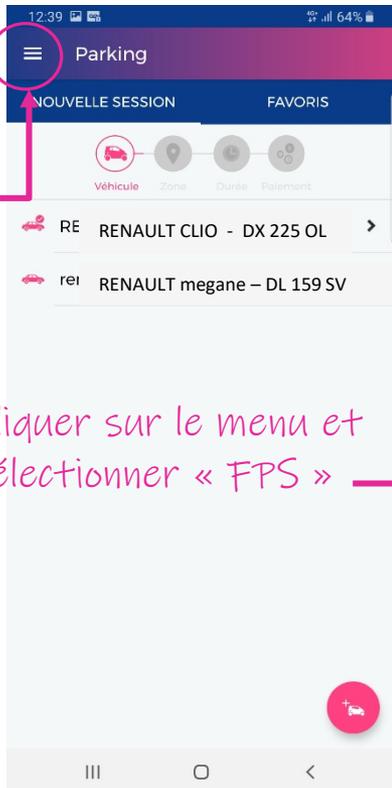
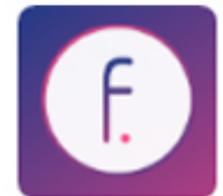
Internet Explorer



Safari



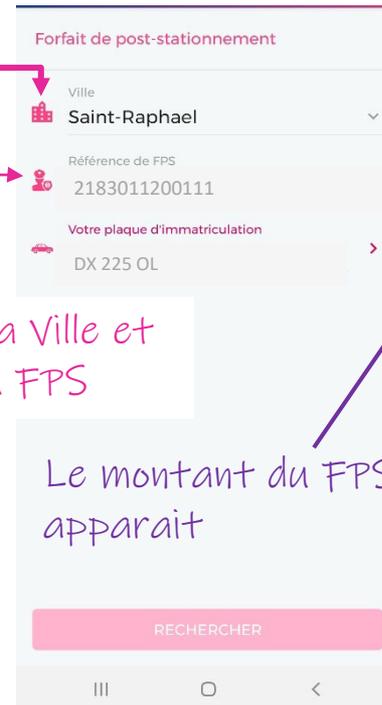
flowbird.



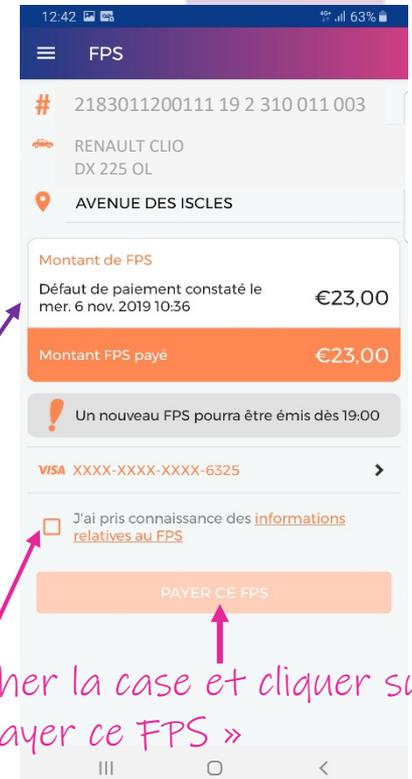
Cliquer sur le menu et
sélectionner « FPS »



Renseigner la ville et
le numéro du FPS



Le montant du FPS
apparaît

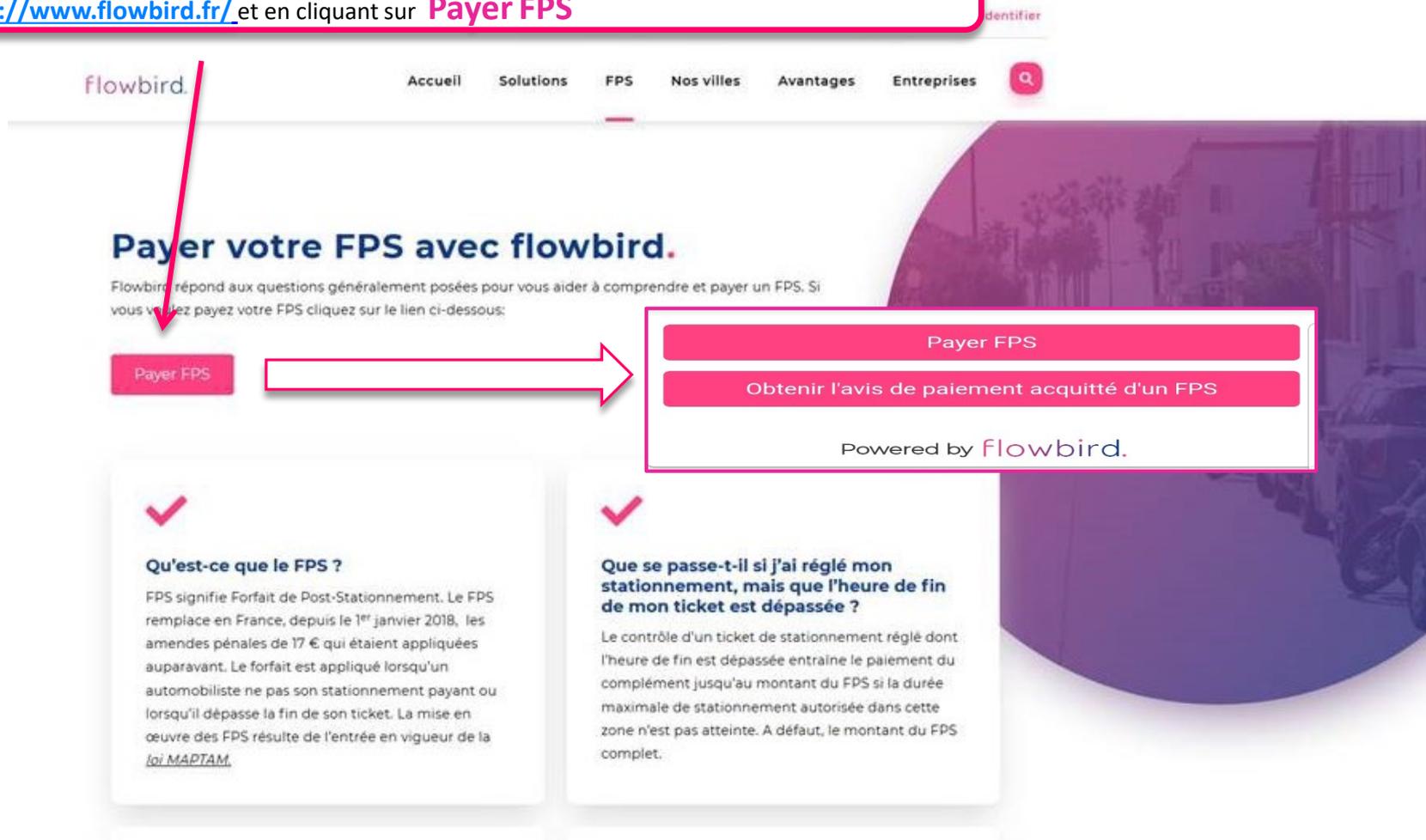


Cocher la case et cliquer sur
« Payer ce FPS »

PAYER SON FPS SANS COMPTE FLOWBIRD

Vous pouvez aussi payer votre FPS sans vous identifier, simplement en vous connectant sur

<https://www.flowbird.fr/> et en cliquant sur **Payer FPS**



The screenshot shows the Flowbird website interface. At the top, there is a navigation menu with links for 'Accueil', 'Solutions', 'FPS', 'Nos villes', 'Avantages', and 'Entreprises'. A search icon is also present. The main heading is 'Payer votre FPS avec flowbird.' Below this, there is a sub-heading and a paragraph explaining that Flowbird helps with FPS questions. A red arrow points from the text above to a 'Payer FPS' button. A white arrow points from this button to a highlighted box containing two options: 'Payer FPS' and 'Obtenir l'avis de paiement acquitté d'un FPS'. Below this box, it says 'Powered by flowbird.'. At the bottom, there are two informational cards with red checkmarks. The first card is titled 'Qu'est-ce que le FPS ?' and explains that FPS (Forfait de Post-Stationnement) replaced 17€ penalties in France from January 2018. The second card is titled 'Que se passe-t-il si j'ai réglé mon stationnement, mais que l'heure de fin de mon ticket est dépassée ?' and explains that exceeding the ticket's end time results in the full FPS amount being charged.

flowbird. Accueil Solutions FPS Nos villes Avantages Entreprises

Payer votre FPS avec flowbird.

Flowbird répond aux questions généralement posées pour vous aider à comprendre et payer un FPS. Si vous voulez payer votre FPS cliquez sur le lien ci-dessous:

Payer FPS

Payer FPS

Obtenir l'avis de paiement acquitté d'un FPS

Powered by flowbird.

✓ **Qu'est-ce que le FPS ?**

FPS signifie Forfait de Post-Stationnement. Le FPS remplace en France, depuis le 1^{er} janvier 2018, les amendes pénales de 17 € qui étaient appliquées auparavant. Le forfait est appliqué lorsqu'un automobiliste ne pas son stationnement payant ou lorsqu'il dépasse la fin de son ticket. La mise en oeuvre des FPS résulte de l'entrée en vigueur de la loi MAPTAM.

✓ **Que se passe-t-il si j'ai réglé mon stationnement, mais que l'heure de fin de mon ticket est dépassée ?**

Le contrôle d'un ticket de stationnement réglé dont l'heure de fin est dépassée entraîne le paiement du complément jusqu'au montant du FPS si la durée maximale de stationnement autorisée dans cette zone n'est pas atteinte. A défaut, le montant du FPS complet.

Vous pouvez remplir les champs suivants: sélectionner votre ville, indiquer les 12 derniers chiffres de votre FPS, votre adresse mail et votre plaque d'immatriculation

cocher cette case, puis cliquez sur **Suivant**

Ville

Référence de FPS

Email

Véhicules

Je ne suis pas un robot 
reCAPTCHA
Confidentialité - Conditions

Retour

Suivant

Powered by **flowbird.**

Ville

Référence de FPS

Email

Véhicules

Je ne suis pas un robot 
reCAPTCHA
Confidentialité - Conditions

Retour

Suivant

Powered by **flowbird.**

Vérifiez les informations et cocher cette case avant de cliquer sur **Suivant**

Détails du FPS

FPS no. 21830118200018 18 2 036 123 45

Véhicule AB 123 YZ

Ville AVENUE PAUL DOUMER (Saint-Raphael)

Montant FPS 23 €

Défaut de paiement constaté le jeudi 14 nov.
2019 à 11:11

Montant total dû 23 €

Un nouveau FPS pourra être émis dès jeudi 14 nov.
2019 à 19:00

J'ai pris connaissance des [informations relatives au FPS](#)

Retour

Payer FPS

Les informations sont récapitulées, avec le montant du FPS à régler.

Vérifier les informations, cocher la case et vous pourrez cliquer sur **Payer FPS** afin de valider le règlement

COMMENT PAYER SON FPS APRES ENVOI PAR L'ANTAI AU DELA DE 4 JOURS

Quelques jours après le dépôt de l'avis de FPS sur le pare-brise, un Avis de Paiement Automatisé (APA) vous sera transmis par courrier à votre domicile par l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI).

ANTAI Avis de paiement
Forfait de post-stationnement (FPS)

Numéro de l'avis de paiement de FPS
XXXXXXXXXX 00 00 00000000

Date d'envoi de l'avis de paiement de FPS
-JJMMAAAA-

Madame, Monsieur,
Vous êtes titulaire de la XXXXXXXX sur le territoire de après régularisation de la redevance de stationnement prévue. A ce titre, vous êtes redevable d'un forfait de post-stationnement (FPS) dont le détail est décrit ci-dessous.

Établissement de l'avis de paiement du forfait de post-stationnement

COLLECTIVITÉ AVANT INSTITUTE LA REDEVANCE	INFORMATIONS RELATIVES AU STATIONNEMENT
Nom de la collectivité : (0)	Date et heure de constatation de l'absence ou de l'insuffisance de paiement immédiat de la redevance : (0)
Autorité dont relève l'agent assermenté : (0)	Lieu : (0)
N° d'identification de l'agent assermenté : (0)	N° d'immatriculation du véhicule : (0)
	Marque du véhicule : (0)

INFORMATIONS RELATIVES À L'ENVOI DE L'AVIS DE PAIEMENT

Date d'envoi de l'avis de paiement : (0)

Identité et adresse du redevable :
-PIERRE MARTIN
95, RUE DES ANJES
35040 SAINT-GAELLOT-

Le montant du FPS (0) est égal à : (0) «XXXXX euros»

«Une déduction de (0) «0 à XXXX euros» a été calculée. Elle correspond au montant de la redevance que vous avez réglé dès le début de votre stationnement au lieu indiqué.»
Ce FPS a cessé de produire ses effets le «XXXX/XXXX» à «XXXX». À partir de cette heure, vous pouvez être redevable d'un nouveau FPS si vous avez continué à stationner au lieu indiqué sans payer la redevance. (0)

Numéro de l'avis de paiement de FPS : -XXXXXXXXXXXX 00 00 00000000- = Signé =

Pour plus de renseignements sur cet avis et vos démarches, appelez le 0811 871 871 (2,08 €/min + coût d'un appel normal)

Les possibilités de règlement auprès de l'ANTAI sont décrites en annexe de l'APA :

Carte bancaire (internet www.stationnement.gouv.fr ou par serveur vocal)

Chèque ou espèces aux guichets du Trésor Public

MODALITÉS DE PAIEMENT ET CONTESTATION

Comment régler votre FPS ?
Vous devez régler votre FPS auprès du Trésor public aux coordonnées dont le détail figure ci-dessous. Pour régler par smartphone, internet, téléphone ou auprès d'un centre des finances publiques, vous aurez besoin du numéro de télépaiement suivant :

00000000000000 99 9 999 999 999 31

Païement par smartphone
Scannez le flashcode ci-contre ou saisissez l'URL suivante dans le navigateur de votre smartphone : <www.stationnement.gouv.fr>

Païement par internet
Par carte bancaire sur le site internet : <www.stationnement.gouv.fr>

Païement par téléphone (serveur vocal interactif)
Par carte bancaire au 0811 10 10 10 (0,05 €/min + coût d'un appel normal).

Païement au guichet d'un centre des finances publiques
Par carte bancaire ou espèces.

Païement par courrier
Par chèque libellé en euros à l'ordre du Trésor public (adresse mentionnée sur la carte de paiement). Joignez la carte de paiement ci-dessous pour servir de référence sans l'agrafer ni la coller. Envoyez le tout dans l'enveloppe retour à affranchir. Ne joignez aucun autre document.

ATTENTION
Date limite de paiement de votre FPS (c) : <XXXX/XXXX>

En cas de non-paiement ou de paiement insuffisant à cette date, un titre exécutoire assorti de la majoration prévue à l'article R. 2333-120-16 du code général des collectivités territoriales sera émis à votre encontre. Cette majoration est fixée à 20% du montant du FPS impayé sans pouvoir être inférieure à 50 euros. (d)

CARTE DE PAIEMENT

Date de l'avis : 07/02/2017

«PIERRE MARTIN
99, RUE DES APRAS
35400 SAINT-MATELOT»
LIGNES
LIGNES

XXXX *

N° de paiement
XXXX XXXX XXXX XXXX

Clé
XX

CENTRE D'ENCAISSEMENT
TSA 30806
35908 RENNES CEDEX 09

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

stationnement.gouv.fr

Bonjour, vous êtes sur le site de télépaiement du forfait de post-stationnement

Ce site est entièrement sécurisé. Vous pouvez y régler tout avis de paiement du forfait de post-stationnement (FPS) qui vous a été adressé à domicile.

JE DOIS PAYER UN AVIS DE PAIEMENT OU RÉCUPÉRER UN JUSTIFICATIF DE PAIEMENT DU FPS

IMPORTANT Veuillez saisir ci-dessous le numéro de télépaiement associé à votre avis de paiement.

Saisir le numéro de télépaiement indiqué en haut du feuillet "Modalités de paiement et contestation".

Si vous souhaitez effectuer un règlement en ligne, munissez-vous d'une carte bancaire en cours de validité.

VALIDER

ACTUALITÉS

Déploiement et décentralisation du stationnement payant à compter du 1er janvier 2018. En savoir plus.

Ce site s'adapte à tout type d'écran (ordinateur, tablette, smartphones).